

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 NOVEMBRE 2012 A 19 HEURES 30.

Présents : M. Jacques CHOLLET, M. Michel GODELU, M. Alain THEBAULT, Mme Jacqueline ROUAULT, M. André PACYNA, Mme Géraldine CUSTODIO, Mme Pascale SARRET, M. Serge BUFFET, Mme Stéphanie NEDEAU, Mme Flora GAUTHIER-LAURENT, M. Jean-Pierre BONAMY, Mme Caroline BASTIEN-DERRIEN, Mme Dominique LAVEAU.

Absente excusée : Mme Catherine PASQUET,

Secrétaire de séance : M. Michel GODELU.

Pouvoir de Mme Catherine PASQUET à M. Jacques CHOLLET.

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que le prochain conseil aura lieu le 18 janvier 2013 à 19 heures et que les réunions informelles seront dorénavant à 18h45.

Approbation du Procès Verbal du Conseil Municipal du 22 Juin 2012

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 21 septembre 2012.

FINANCES :

➤ **Budget Communal : Etat des finances au 21 novembre 2012**

M. le Maire donne l'état des finances du budget communal au 21 novembre 2012.

Fonctionnement : Dépenses : 530 653,00 €
Recettes : 631 392,00 €

Investissement : Dépenses : 125 125 ,00 €
Recettes : 341 166,00 €

M. le Maire demande à chaque rapporteur de commission de commencer à préparer leur budget 2013.

➤ **Décisions Modificatives**

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget communal 2012.

Section de fonctionnement en Dépenses
Compte 673 (Titres annulés) : + 220.00 €
Compte 61523 (Voies et Réseaux) : - 220.00 €

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité cette décision modificative.*

Arrivée de Mme Caroline BASTIEN-DERREN à 19 heures 40.

➤ **Fixation du prix de vente du Mobilier**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, propose au conseil municipal de vendre les anciennes tables et chaises de la cantine à 50% de leur valeur à neuf (35 € pour une chaise, 83 € pour une table 1,20 m x 0,80 m et 97 € pour une table 1,60 m x 0,80 m).

⇒ Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. André PACYNA, Maire-Adjoint, à vendre ce matériel et à négocier avec les acheteurs.

➤ Tarifs municipaux 2013

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint propose au conseil municipal la modification des tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2013 :

Salle polyvalente « Espace heure Bleue » :

	Habitants d'Allogny		Particuliers hors commune	
	été	hiver	été	hiver
Location week-end et férié (vend 17h au lun 9h)	245	280	458	488
Location une journée semaine, 9h à 9h du lundi au jeudi	135	156	240	260
Vin d'honneur, 14 h à 21h	79	84	119	124

Nota : Eté (1^{er} avril au 30 octobre) - Hiver (1^{er} novembre au 31 mars)

Location tente 48m² habitants d'ALLOGNY 106,00 €
Location tente 48m² particuliers hors commune 125,00 €

Nota : la location de la tente de 48m² est liée à la location de la salle polyvalente.

Photocopies :

Photocopie A3 noir et blanc 0,35 €
Photocopie A4 couleur 0,40 €
Photocopie A3 couleur 0,80 €

Prix du stère de bois sur pied : 6,40 €

Concession cimetière : Concession d'une durée de 30 ans 73,00 €
Concession d'une durée de 50 ans 107,00 €
Columbarium d'une durée de 30 ans 714,00 €
Columbarium d'une durée de 50 ans 1 184,00 €

Droit de place : 6,75 €

⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide ces tarifs.

Les tarifs des repas à la cantine seront revus lors du prochain conseil.

➤ **Taxe d'Urbanisme d'un particulier :**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu de la Direction Générale des Finances Publiques une demande d'admission en non valeur d'une taxe d'urbanisme à l'encontre d'un administré de la commune.

⇒ Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal souhaite que cette taxe ne soit pas admise en non valeur et soit recouvrée.

ASSOCIATION ET COMMUNICATION :

➤ **Journal de fin d'année**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que la réalisation du journal municipal (conception et impression) a été confiée aux Editions Actalibria
- que le journal municipal sera distribué début janvier 2013

➤ **Dissolution de l'association Enfance Evasion**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que Mme GAMARD, présidente de l'association « Enfance Evasions », (association en sommeil depuis 2011), a décidé de procéder à sa dissolution.
- qu'un rendez-vous a été pris le samedi 1^{er} décembre à 11h pour procéder à cette dissolution.

➤ **Dissolution de l'association des Anciens Combattants**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que suite au décès de M. Roger PROGNON et en l'absence d'un successeur et du manque d'adhérents sur Allogny, la dissolution de la section de l'U.N.C d'Allogny a été prononcée le 17 octobre en la présence de M. Jacques CHOLLET (Maire d'Allogny), de M. Christian MEUNIER (président départemental de l'U.N.C du Cher), de M. André COMPAIN (président de la section ACPG-CATM de Saint Martin d'Auxigny), de M. Raymond COUTURIER (unique membre ancien combattant de la section d'Allogny) et de M. Michel GODELU (Maire –Adjoint chargé de la vie associative).
- qu'une convention a été passée entre la commune d'Allogny et M. Christian MEUNIER, président départemental de l'U.N.C du Cher, pour la garde des drapeaux au niveau de la municipalité d'Allogny qui pourra continuer à les utiliser aux cérémonies du souvenir des 8 mai et 11 novembre.

➤ **Changement de commission**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une demande de changement de commissions de Mme Pascale SARRET qui se retire des commissions « Voirie » et « Bâtiments » pour rejoindre la commission « Scolaire ».

➤ **Comice 2013**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal :

- que le projet du Comice 2013 avance au fil des réunions organisées au sein de comité d'organisation de St Martin d'Auxigny et au niveau de la commune d'Allogny.
- qu'il est fait appel à volontaires au sein du conseil municipal pour représenter notre commune à chaque réunion des commissions qui ont lieu à St Martin d'Auxigny.
- que la commune d'Allogny ne présentera pas de char mais une animation à définir et finaliser.
- que 9 jeunes filles sont inscrites pour l'élection de la Reine d'Allogny qui aura lieu le samedi 27 avril à Allogny.

➤ **Demande de subvention**

M. Michel GODELU, Maire-Adjoint, présente la demande de subvention de l'association de protection animale (S.B.PA) de Marmagne qui prend en charge les chiens errants ou en état de divagation trouvés sur notre commune.

La participation demandée pour 2013 est passée à 0,30 €/ habitant soit la somme de 303,60 € demandée au titre de la convention.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide cette demande subvention.*

VOIRIE-TERRAINS COMMUNAUX

➤ **Point sur les travaux de sécurité routière**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint informe le conseil municipal :

- que les travaux de la route de Vierzon effectués par l'entreprise TPB du Centre vont commencer prochainement et qu'ils se termineront en 2013 (sauf intempéries).

- que le Conseil Général a effectué un relevé de vitesse route d'Henrichemont : le nombre d'excès de vitesse a été pratiquement divisé par 6 dans le sens descendant.
- que les travaux de la rue du parc côté pair commenceront en 2013.
- qu'un projet de lotissement concernant l'ancienne scierie a été reçu.

➤ **Eclairage public**

M. Alain THEBAULT, Maire-Adjoint informe le conseil municipal :

- que le coût des travaux réalisés par le SDE 18 s'élève à 10 800,00 € (part communale) pour l'année 2012.
- que 4 armoires électriques et 24 point lumineux seront changés en 2013 et qu'il restera 1 armoire électrique à changer en 2016. Les mises aux normes seront donc alors terminées.
- que la temporisation de l'éclairage public, qui permettra de diminuer l'intensité lumineuse de 50 à 70% afin de réaliser des économies d'énergie, sera mise en place après étude du Syndicat Départemental de l'Energie (SDE18).

Mme Pascale SARRET, conseillère municipale rappelle que les feux tricolores ne sont pas toujours respectés par les automobilistes et qu'ils deviennent par le fait dangereux pour les piétons. Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décidé d'augmenter la temporisation au maximum (5 secondes).

➤ **Point sur divers chemins communaux**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un administré n'a pas renouvelé sa demande d'accès sur la parcelle de l'ancien atelier municipal, parcelle qui est maintenant vendue à la société HITACTION (Electrobox).

M. le Maire explique au conseil municipal la différence entre un chemin communal public et un chemin communal privé. Le chemin de Germagne est un chemin communal public.

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité ne souhaite pas le déclasser.*

M. Jean-Pierre BONAMY, conseiller municipal demande qu'il soit porté à la connaissance de la population que ce n'est pas lui qui a demandé la pose de deux panneaux d'interdiction de stationner sur le chemin de Mehun sur Yèvre. Il considère d'ailleurs que la pose de ces 2 panneaux permet désormais le stationnement sur les bandes de trottoirs opposés, ce qui est en contradiction avec l'arrêté municipal du 2 février 2010 interdisant de façon générale le stationnement sur les trottoirs communaux.

M. le Maire rappelle que dans le cas présent le dit arrêté municipal n'est pas applicable car il ne s'agit pas de trottoirs mais d'un simple busage des fossés.

➤ **Point sur PLU et SCOT**

M. le Maire rappelle au conseil municipal que la commune d'Allogny est doté d'un Plan d'Occupation des Sols depuis 1981 devenu Plan Local d'Urbanisme en 2007.

Seul ce document est opposable aux tiers lors d'un projet d'urbanisme.

Prochainement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération de Bourges va être adopté et le PLU de la commune devra être en mis conformité avec ce dernier.

SCOLAIRE ET SOCIAL

➤ **Compte rendu du conseil d'école**

Mme Jacqueline ROUAULT, Maire-Adjoint informe le conseil municipal des sujets abordés lors du dernier conseil d'école.

Un courrier sera envoyé aux parents d'élèves concernant l'accès aux parkings des écoles.

BATIMENTS COMMERCE

➤ Point sur les divers travaux

M. André PACYNA, Maire-Adjoint, informe le conseil municipal des divers travaux effectués sur les bâtiments communaux et des projets futurs.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

➤ Etat des finances au 21 novembre 2012

M. André PACYNA, Maire-Adjoint donne l'état des finances du budget assainissement au 21 novembre 2012.

Exploitation : Dépenses : 26 515,00 €
 Recettes : 24 513,00 €

Investissement : Dépenses : 35 593,00 €
 Recettes : 121 223,00 €

➤ Décisions modificatives

M. le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante sur le budget assainissement 2012.

Section d'investissement en Dépenses

Compte 2762 (Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.) : - 29 740,39 €

Compte 2762 041 (Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A.) : +29 740,39 €

⇒ *Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise à l'unanimité cette décision modificative.*

➤ Point sur l'avancement du dossier de construction de la station d'épuration

M. André PACYNA, Maire-Adjoint informe le conseil municipal :

- que lors de l'ouverture des plis deux candidats ont répondu (MSE et SAUR) à l'appel d'offre relatif à la construction d'une nouvelle unité de traitement : filière boue activée avec table d'égouttage ou silot de stockage.
- que ce projet sera subventionné par le Conseil Général, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la DETR à hauteur de 53,6% du montant HT estimé par notre maître d'œuvre IRH.
- que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne accordera une avance remboursable sur 15 ans pour le financement du projet.
- que le prix définitif sera connu début janvier 2013 à l'issue des auditions et négociations avec les candidats
- que le choix de l'entreprise sera validé lors du conseil municipal du 18 janvier prochain.
- que les travaux devraient débuter au plus tôt à la fin du 1^{er} trimestre 2013 pour une durée de 11 à 13 mois.

Départ de Mme Pascale SARRET, conseillère municipale à 21 heures

➤ Participation à l'Assainissement Collectif 2013

M. André PACYNA, Maire-Adjoint propose au conseil municipal la modification des tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2013 :

- Constructions neuves : 2 805,00 €
- Constructions anciennes qui avaient déjà un assainissement individuel : 1 402,00 €
- Construction neuve dans lotissement (par pavillon) : 2 805,00 €

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide ces tarifs.*

➤ **Tarifs eaux usées : part communale**

M. André PACYNA, Maire-Adjoint explique au conseil municipal que suite au projet de construction de la station d'épuration, qu'au vu des travaux de la commission et afin de rechercher un équilibre du budget exploitation il propose d'augmenter au 1^{er} janvier 2013 le prix de l'abonnement et du m3 d'eau comme suit :

- Prix de l'abonnement : 37,40 € HT.
- Prix du m3 : 1,65 € HT.

⇒ *Après en avoir délibéré (abstentions : 3, pour : 10, contre : 0) le conseil municipal valide ces tarifs.*

AFFAIRES EXTERIEURES

➤ **CCTV : Modification des statuts**

M. le Maire informe le conseil municipal que la modification des statuts proposée par la CCTV entraîne la suppression de la compétence suivante :

« Restauration, aménagement et gestion durable des cours d'eau et milieux aquatiques des bassins versants du Moulon et de l'Annain et de leurs affluents, sur la partie du territoire des communes adhérentes. »

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide cette modification.*

➤ **Broyeurs : Convention et création d'une régie**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la convention entre la commune et la CCTV concernant la mise à disposition de deux broyeurs.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention pour un an après l'enlèvement de la benne à végétaux.*

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'une régie de recettes est obligatoire pour la mise à disposition des broyeurs aux particuliers. Mme Christine ZENDAGUI est nommée régisseur et M. Manuel AGUAMEL régisseur adjoint.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal valide la création de la régie.*

➤ **Entretien de la Zone Artisanale**

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal souhaite conformément à la convention relative à l'entretien des zones d'activités et des voiries communautaires de 2006 percevoir son indemnité pour les années 2007 – 2008 – 2009 - 2010 – 2011 -2012.*

➤ **Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Assainissement de la Vallée de l'Yèvre**

M. le Maire fait part au conseil municipal que suite à l'abandon de la compétence hydraulique par la CCTV, aux regroupements des communes du SIAAVY, du SIETAH des Aix d'Angillon et de différentes autres communes il est proposé de créer un nouveau syndicat (Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre).

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décidé d'adhérer à ce syndicat.*

➤ **SDIS 18 : Construction du centre de secours de Neuvy sur Barangeon**

M. le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre qu'il a reçu du SDIS 18 concernant la construction du centre de secours de Neuvy sur Barangeon.

⇒ *Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal accepte de participer à hauteur de 1 783,03 € comme demandé.*

➤ **SDE 18 : Modification des statuts**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'aucun élément ne lui ai parvenu.

➤ **Arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies.**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'un nouvel arrêté relatif à la prévention des incendies est applicable. Ce dernier est consultable sur le site de la commune d'Allogny et en Mairie.

La séance est levée à 21 heures 45.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2012 A 19 H 30

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2012

FINANCES :

- Budget Communal : Etat des finances au 21 novembre 2012
- Décisions Modificatives
- Fixation du prix de vente du Mobilier
- Tarifs municipaux 2013
- Taxe d'Urbanisme d'un particulier

ASSOCIATION ET COMMUNICATION :

- Journal de fin d'année
- Dissolution de l'association Enfance Evasion
- Changement de commission
- Comice 2013
- Demande de subventions

VOIRIE-TERRAINS COMMUNAUX :

- Point sur les travaux de sécurité routière
- Eclairage public
- Point sur divers chemins communaux
- Point sur PLU et SCOT

SCOLAIRE ET SOCIAL

- Compte rendu du conseil d'école

BATIMENTS COMMERCE :

- Point sur les divers travaux

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Etat des finances au 21 novembre 2012
- Décisions modificatives
- Point sur l'avancement du dossier de construction de la station d'épuration
- Participation à l'Assainissement Collectif 2013
- Tarifs eaux usées : part communale

AFFAIRES EXTERIEURES

- CCTV :
 - Modification des statuts
 - Broyeurs : Convention et création d'une régie
 - Entretien de la Zone Artisanale
- Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration et l'Assainissement de la Vallée de l'Yèvre
- SDIS 18 : Construction du centre de secours de Neuvy sur Barangeon
- SDE 18 : Modification des statuts
- Arrêté préfectoral relatif à la prévention des incendies

Affiché le 22 novembre 2012
Le Maire
Jacques CHOLLET